

Sentenne E.....	Dame Y. Mathieu	5
Stewart Fred.....	Wm M. Knowles	13
Shifton Wm.....	Frs Delorme	85
St Antoine M.....	A. Legault	12
Sharpe John.....	A. Brunet et al	70
Thomas A.....	F. Stevens et al	11
Thomas Cyrille.....	S. Rosen	26
Valois A.....	S. Laliberté	14
Vingstein E.....	J. S. Tellier	8
Vinette O.....	U. Beauchamp	8
Villeneuve Dame M. et vir.	J. M. Aird	24
Ward J.....	Blue Ribbon Tea Co	23
Watson D. jr.....	L. Noiseux	22
<b>Ste Adèle</b>		
Pitre J.....	E. D. Dupré	20
<b>Ste Cunégonde</b>		
Lafontaine A.....	O. Ethier	6
Damphouse A.....	Dame C. Hodd	45
Bousquet L.....	Dame L. Labrèche	12
<b>St Henri</b>		
Ritchot J. B.....	Cité de St Henri	44
Couture J.....	A. Brisebois	12
Bissonnette Delle M.....	G. Leduc et al	33
<b>St Léonard</b>		
Martineau J. B.....	N. Dufort	14
<b>St Louis—Mile End</b>		
Paquin N.....	T. Genest	5
Goyer A.....	A. Leroux	95
Therrien W.....	E. Choquette	40
Wilson H. D.....	D. Jones	35
<b>Ste Martine</b>		
Lefebvre J. D. A.....	G. Larocé	12
<b>Verdun</b>		
Dault R.....	M. A. Soucy	17
<b>Valleyfield</b>		
Douria B.....	Loporte Martin & Cie	26
<b>Westmount</b>		
Edwards E. W.....	Wm M. Knowles	14

**LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC**

**Rapport des opérations de l'an dernier**

A l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce qui a eu lieu mardi, le rapport suivant du conseil a été soumis :

**RECAPITULATION DES TRAVAUX DU CONSEIL.**

A chacune des assemblées générales ordinaires ou spéciales de la Chambre, votre Conseil vous a résumé ses travaux. En voici de nouveau la récapitulation succincte :

Au mois de mai dernier, votre Conseil a été appelé à représenter à nos autorités douanières que le nouveau système que l'on avait mis en vigueur pour la vérification des envois donnait lieu à de nombreux inconvénients, à d'inévitables lenteurs dans le service et à des retards très préjudiciables. On s'est empressé de faire droit aux représentations du Conseil et de retourner à l'ancien mode qui est beaucoup plus satisfaisant.

Votre Conseil est intervenu auprès du Conseil de Ville, pour lui demander d'exiger de la Compagnie du chemin de fer de Québec et du lac St Jean, en retour de la faveur d'une réduction de cinquante pour cent dans la valeur des débentures de la compagnie entre les mains de la Cité de Québec, un service de trains quotidiens, l'hiver comme l'été, entre Québec, Roberval et Chicoutimi, et ses démarches ont eu un heureux résultat.

Il a ensuite fait de fortes représentations au ministre des chemins de fer, pour lui faire reconnaître l'importance, la nécessité d'un service quotidien de la malle entre Québec, Roberval et Chicoutimi, par le chemin de fer de Québec et Lac St-Jean. Ce service existe maintenant depuis le 1er janvier courant, mais il est susceptible d'améliorations que votre futur conseil s'empressera sans douter de réclamer des autorités fédérales.

Votre Conseil regrette d'avoir à constater que la question de la navigation sur le Saint-Laurent est encore dans le "statu quo," et qu'elle n'a donné lieu, jusqu'à présent, cette



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

**Marchandises Sèches**

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

178 et 181 rue des Commissaires

MONTREAL.

**AVIS**

aux Marchands Détailliers

**L'HERBAGEUM**

est il vendu dans votre

**VILLAGE ?**

Si non, il devrait l'être

parceque : chaque : fermier

devrait l'employer

régulièrement.

Mais il n'est pas vendupar

le commerce de gros.

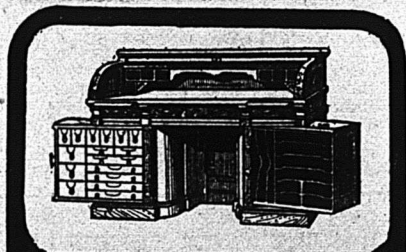
C'est pourquoi écrivez à

**THE BEAVER Mfg CO**

Seuls Manufacturiers

GALT, Ont., Can.

**LOTS A BATIR** — Localité Superbe, de Grand Avenir. S'adresser à A. & H. Llonals, 25, r. St-Gabriel, Montréal.



**LE BUREAU DU JOUR**

Toutes les combinaisons nécessaires pour rendre un bureau pratique, abrégeant l'ouvrage et économique se trouvent dans ceux que nous manufacturons. Sous le rapport de la matière première, de la construction, du fini et de l'utilité, de la durée et du dessin, ils devancent toutes les autres marques.

Ils transforment tout bureau en un bureau plus confortable. Notre catalogue fournit tous les renseignements.

Canadian Office and School Furniture Co., "Limited," Preston, Ont., Can.

Ameublements pour Bureaux, Ecoles, Eglises et Loges.

saison-ci, à aucune tentative sérieuse. Il est vrai que lorsqu'il s'agit d'une question de cette importance, il faut se hâter lentement pour ne pas en compromettre à tout jamais le succès par quelque malencontreux accident. Votre Conseil croit savoir que l'un des membres de la Chambre de Commerce de Québec, a l'intention de faire une proposition très importante à ce sujet aux autorités fédérales. Espérons qu'il en obtiendra l'approbation et le concours.

A propos de navigation d'hiver, nous ne pouvons passer sous silence l'accident déplorable survenu à la Traverse St Roch dans la dernière semaine de novembre dernier.

Il est regrettable que le département de la marine ait cru devoir ordonner qu'on enlève aussi promptement, aussi à bonne heure, le bateau lum'ère que l'on tient d'ordinaire à la traverse St Roch, pendant la saison de navigation ; et qu'on n'ait pas jugé à propos de le remplacer alors immédiatement par un autre bateau, jusqu'au départ pour la mer du dernier des steamers océaniques dans le port de Québec. Cet acte d'imprévoyance qui a été suivi d'un accident considérable survenu au steamer " Alf," est certainement de nature à nuire aux louables efforts que la Chambre de Commerce n'a cessé de faire, depuis plusieurs années, pour obtenir la prolongation de la saison de navigation d'hiver, sur le St Laurent, et sa réouverture au moins un mois plus tôt, le printemps.

Votre président a été appelé à faire partie d'un tribunal d'arbitrage, composé de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, du Révérend Père McCarthy, du Président de la Commission du Havre de Québec et de M. H. M. Price, et organisé pour régler à l'amiable et d'une manière finale les différends, toutes les difficultés qui pourraient survenir pendant la saison de navigation entre la société des débardeurs et les compagnies de steamers océaniques, à propos de questions de gages, etc.

A la demande de M. Guy Toombs, agent général des passagers et du fret de la compagnie du chemin de fer Grand Nord, votre conseil a fait remarquer aux autorités fédérales que le port de St Jean. N. B. était évidemment favorisé au détriment de celui de Québec, le véritable port national du Canada, dans le transport des denrées expédiées du Canada, dans le Sud-Africain, par ordre des autorités impériales. Le ministre de l'agriculture a promis que s'il y avait lieu à une nouvelle exportation de denrées canadiennes au même endroit, le printemps prochain, le port de Québec ne serait certainement pas oublié ou ignoré et qu'il aurait sa quote part.

Votre Conseil a représenté au ministre des Finances à Ottawa que les pièces de vingt sous du gouvernement de Terre-Neuve étaient devenues ici depuis longtemps une véritable nuisance, parce qu'on les confondait aisément avec les pièces de vingt-cinq sous de notre monnaie, et on lui a demandé de voir à les faire disparaître de la circulation. Ses représentations auront sans aucun doute leur effet en temps utile ou opportun.

Votre Président à titre de délégué de la Chambre de Commerce de Québec, a fait partie d'une délégation conjointe des compagnies du Grand Nord et du chemin de fer projeté de Roberval à la Baie James, auprès du gouvernement à Ottawa, pour obtenir une subvention en faveur de la prolongation du chemin de fer du Lac St Jean, Roberval dans la direction de la Baie James.

La première pelletée de terre, sur les premiers dix mille de cette extension, a été solennellement enlevée dans le voisinage de Roberval, au cours du mois de juin dernier, au milieu d'une assistance enthousiaste et pleine d'espoir dans le succès d'une entreprise qui promet tant pour le développement de la colonisation et de la prospérité du pays.

On a fait de fortes représentations au Pre-